



Nations Unies
Commission économique
pour l'Afrique



3^{ème} CONFÉRENCE NTA-AFRIQUE

BESOINS ET ACCÈS DES PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP AUX SERVICES DE SANTÉ ET D'EDUCATION POUR LA CAPTURE DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE DANS UN CONTEXTE DU LEAVE NO ONE BEHIND

M. Dramane COULIBALY (ONDD-Mali)

M. Ousmane MAIGA (ONDD-Mali)

Mme DIALLO Aminata dite Ténindïè DIARRA (UNFPA)





- **Plan de la présentation**

- **Contexte**
- **Methodologie / Données et sources**
- **Résultats**
- **Implications de politique économique**
- **Conclusion**





Un contexte de vulnérabilité accrue pour les personnes vivant avec handicap

⇒ Insuffisance d'évidences fiables et régulières

⇒ PVH: mêmes droits que les autres mais aussi des besoins et des droits spécifiques, liés à leur statut de handicap. Y compris dans le domaine de la santé de la reproduction.

⇒ Les femmes vivant avec handicap courent **4 fois** plus de risque d'être victimes de VBG que les autres (Human Rights Watch, 2012)





Un contexte de vulnérabilité marquée pour les PVH

Le contexte: la CIDPH

Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (CIDPH) adoptée par les Nations Unies en 2006

<https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/conventionrightspersonswithdisabilities.aspx>

Inclut une obligation pour les pays de rapporter les progrès accomplis en ce qui concerne l'égalité des droits et de chances des personnes en situation de handicap.

Collecter et analyser des données pour disposer de **statistiques fiables, comparables et accessibles**

Intégrer la condition des personnes handicapées dans les stratégies pertinentes de développement durable – *en tenant compte de la diversité des personnes vivant avec handicap*

Dispositif législatif pour promouvoir et protéger les droits des personnes vivant avec handicap: *toute discrimination fondée sur le handicap est une négation de la dignité et de la valeur inhérentes à la personne humaine*

Participation des personnes vivant avec handicap





SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS



Un contexte de vulnérabilité marquée pour les PVH

Le contexte: SDG & LNOB

SDG: Approche fondée sur les valeurs universelles

Principe 1 : Approche fondée sur les droits de l'homme (Human Rights based Approach)

Principe 2 : Ne laisser personne pour compte: Engagement sans réserve pris par tous les Etats membres de l'ONU en vue d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, de mettre fin à la discrimination et à l'exclusion et de réduire les inégalités et les vulnérabilités qui produisent des laissés-pour-compte et minent le potentiel des individus et de l'humanité dans son ensemble

Principe 3 : Égalité des genres et autonomisation des femmes





Un contexte de vulnérabilité marquée pour les PVH

- ❑ Loi n°93 – 037 autorisant la ratification de la Convention Internationale sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées (Genève, 1983)
- ❑ Loi n°07 – 054 portant ratification de l'Ord. 07 – 035 / P – RM, autorisant la ratification de la CIDPH (NY, 2006)
- ❑ Loi n°2018 – 027 (juin 2018) relative aux droits des personnes vivant avec un handicap
 - ❑ Décret d'application adopté en septembre 2021.
- ❑ FEMAPH et de nombreuses organisations de défense des droits des personnes handicapées





Un contexte de vulnérabilité marquée pour les PVH

- Accès difficile aux services sociaux de base (éducation, santé, protection sociale) et faible autonomisation économique malgré l'existence d'instruments légaux et programmatiques
- Difficultés liées aux insuffisances et à la qualité des services, pas toujours disponibles et accessibles
- Méconnaissance par les prestataires des normes et procédures pour répondre aux besoins des PVH
- Attitudes négatives et discriminatoires et faible participation à la prise de décision
- Obstacles existant pour les filles et les femmes de s'exprimer et de communiquer surtout sur la SR / PF



Comprendre les besoins et les difficultés d'accès des PVH aux services de SR / PF

- **Objectif général:** Contribuer à améliorer la prise en compte des besoins spécifiques des PVH dans le domaine de la SR/PF.
- **Objectifs spécifiques:**
 - identifier les types de besoins auxquels font face les PVH dans les domaines de la SR / PF
 - faire une analyse diagnostique sommaire des mécanismes et cadres existants dans le domaine de la promotion des droits des PVH, en particulier en matière d'accès aux services de SR / PF
 - faire des propositions en matière d'approches innovants pour un meilleur accès des PVH aux services de SR / PF,.



Comprendre les besoins et les difficultés d'accès des PVH aux services de SR / PF

L'étude a concerné **deux champs d'analyse** :

- une analyse globale de la situation sociodémographique des PVH dans **toutes les régions du Mali et le District de Bamako**
- une analyse approfondie de l'accès des PVH aux services de santé de reproduction et de protection **dans les régions de Sikasso, Ségou et le District de Bamako.**

Elle a tenté de confirmer / d'infirmer la faible prise en compte des besoins des personnes vivant avec handicap dans les champs de la vie économique et sociale et en particulier dans le domaine de la SR



Approche méthodologique / source des données

- **Analyse documentaire complétée par la collecte et l'analyse de données** auprès des PVH, des personnes clés, des structures techniques nationales incluant des structures de prise en charge, des organisations de défense et de promotion des droits des PVH et des partenaires au développement.
- **Outils de collecte conçus et testés:**
 - Collecte dans les régions avec la participation de la FEMAPH et d'OSC
 - Au moins 100 PVH enquêtées par région
 - Structures techniques et de prise en charge, centres de santé, partenaires et personnels clés interviewés



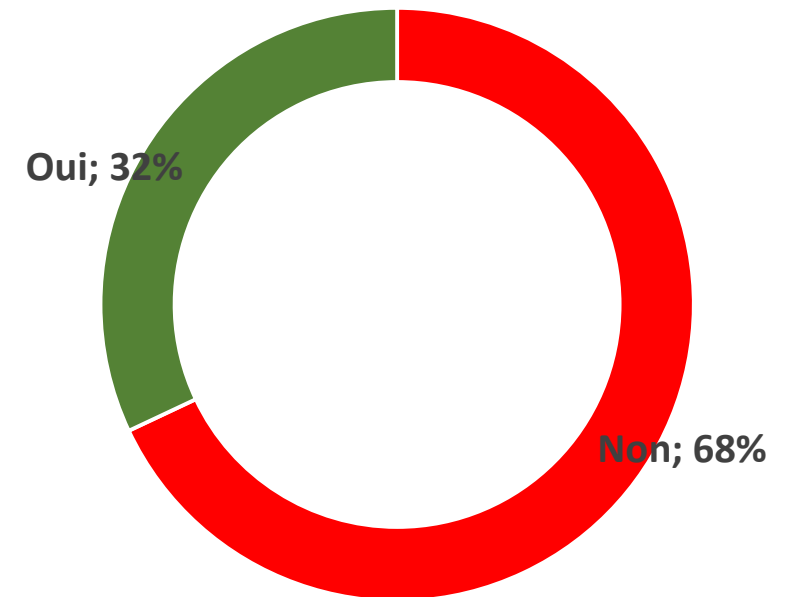
Principaux résultats: profil

- Handicap les plus fréquents: handicap moteur (50% des femmes PVH et 48% chez les hommes), handicap visuel et handicap auditif.
- Plus de la moitié des enquêté(e)s sans éducation – 53% des filles et des femmes
 - Système d'éducation et infrastructures pas toujours adaptés aux besoins – structures spécialisées
- 63% des instruits au secondaire et 76% au supérieur sont des garçons et des hommes
- Union (source de protection) moins fréquente chez les PVH que chez les autres
 - 52% des hommes de 15 ans et + et 41% des femmes mariés
- 69% des PVH réalisent les activités quotidiennes avec quelque peine et 5% dépendent totalement des autres
 - 41% des PVH pensent qu'un aménagement de leur cadre de vie est nécessaire



Principaux résultats: Activités éco. et aides sociales

- Près 1 PVH sur 2 est économiquement active, incluant la mendicité
- Les femmes plus présentes dans le commerce et la mendicité
- Artisanat, transformation et commerce sont les principaux secteur d'activité
- 1 PVH sur 3 déclare avoir déjà reçu, individuellement ou en en groupe, une aide sociale ou économique d'une organisation
 - Plus dans les régions de Ségou et Mopti qui comptent 2 sur 5 des personnes ayant été assistées



Principaux résultats: Handicap et SR / PF

⇒ 94% des PVH – femmes dans le **District de Bamako** connaissent mieux les méthodes de PF (Sikasso: 57% et Ségou: 72%)

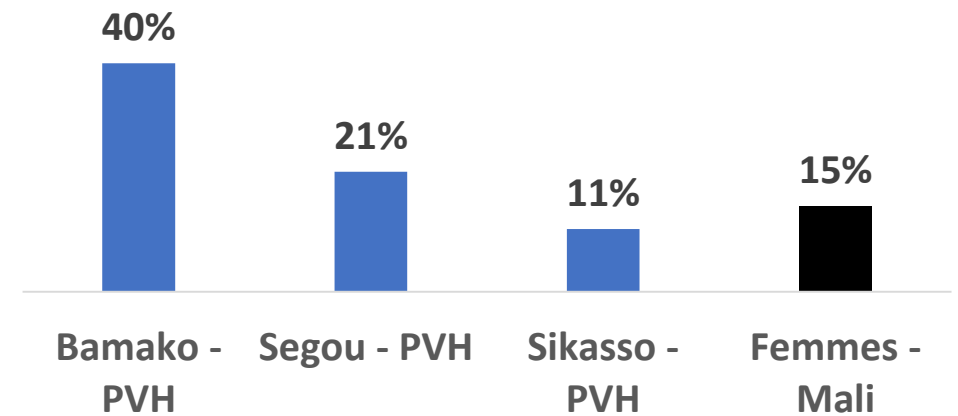
⇒ *Effet de la disponibilité de médias / campagnes et services*

⇒ Plus de probabilité d'utilisation chez les PVH – Bamako et Ségou que chez les femmes en général (15% - EDS 2018)

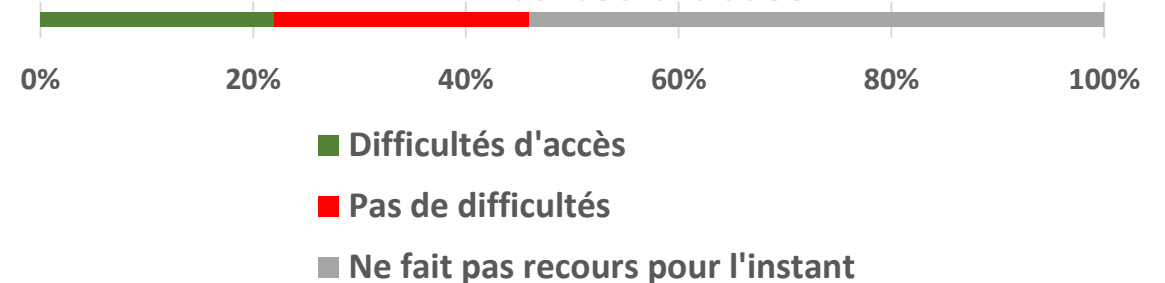
⇒ 24% de celles qui désirent utiliser ont éprouver des difficultés d'accès

⇒ Besoins donc de profiter du potentiel

Utilisation de la PF chez les PVH - femmes

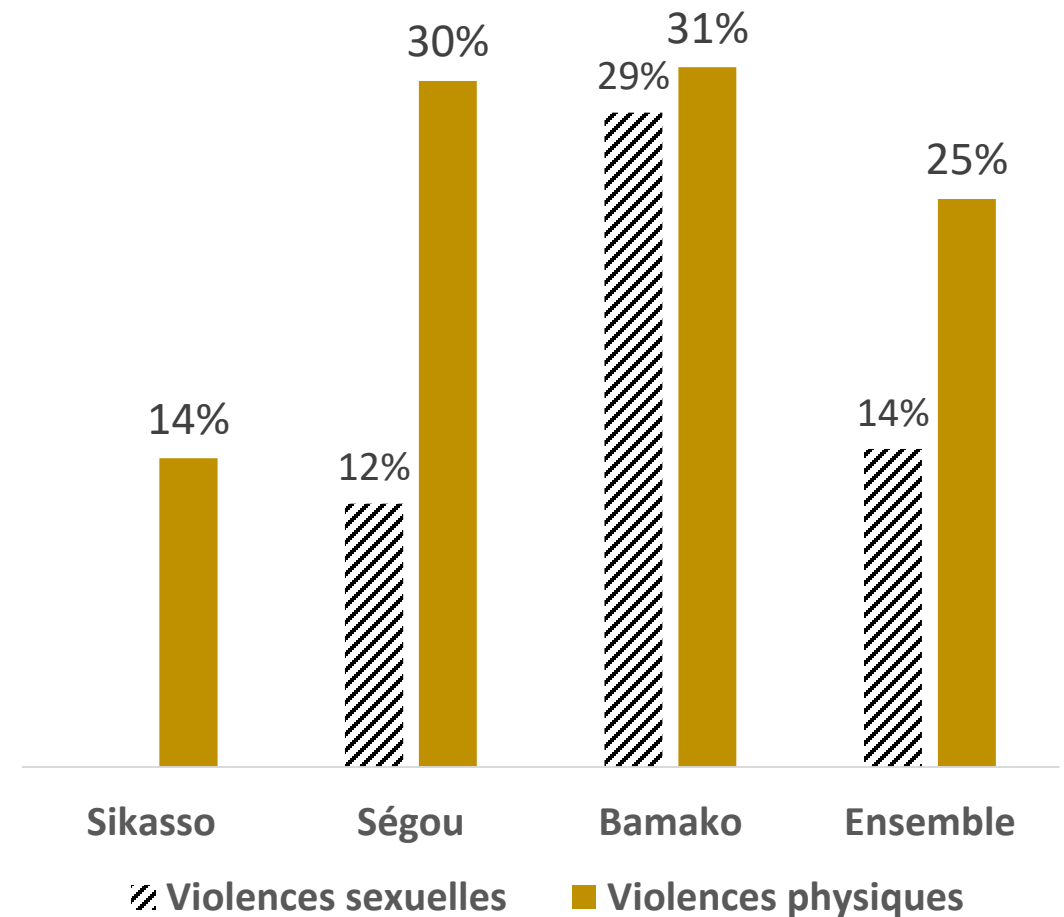


Difficultés d'accès



Principaux résultats: VBG / VSBG

- ⇒ Violences à l'endroit des femmes plus présentes à Bamako que dans les autres régions
- ⇒ Violences chez les femmes: 45% des 15 – 49 ans (EDS 2018) et 39% chez les PVH
- ⇒ Mais violences sexuelles plus présentes chez les PVH – femmes (14%) vs 13% chez toutes les femmes de 15 – 49 ans



Implication de politique économique

⇒ Au gouvernement

- Diffuser largement de la loi n°2018 – 027 relative aux droits des personnes vivant avec handicap ;
- Elaborer et mettre en œuvre un plan d'actions pour la mise en œuvre des modalités d'application de la Loi relative aux droits des personnes vivant avec handicap, impliquant toutes les parties prenantes, y compris les associations de personnes vivant avec handicap / groupes de défense des droits, le secteur privé et les partenaires au développement ;



Implication de politique économique

⇒ Aux autres partenaires au développement et au secteur privé

- Renforcer la mobilisation des ressources en faveur de la promotion et de la protection des personnes vivant avec handicap ;
- Faciliter l'accès des personnes vivant avec handicap aux services et infrastructures des structures du secteur privé et des partenaires.



Conclusion

- L'objectif de cette étude était d'évaluer le niveau d'accès des personnes vivant avec handicap aux services de santé de la reproduction
- Les résultats des investigations ont montré que les personnes vivant avec handicap connaissent plus de risques de vulnérabilité et disposent d'un capital humain plus faible (éducation, santé) donc de moins de capacités à tirer profit des opportunités qui existent dans leur environnement.
- Cette situation est due en partie à la faible intégration de leurs besoins, statut et aspirations dans les politiques publiques et les plans de développement, y compris au niveau communautaire
- L'étude a également révélé que peu d'organisations disposent de standards et normes dans la prise en compte et la prise en charge des besoins des personnes vivant avec handicap. Lorsqu'ils sont disponibles, ces normes et standards ne sont pas harmonisés.



Leave no one
behind





Nations Unies
Commission économique
pour l'Afrique



3^{ème} CONFÉRENCE NTA-AFRIQUE

Merci de votre attention

